



## Communiqué de presse de la réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Congo

Kinshasa, 22 mars 2023

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est réuni le mercredi 22 mars 2023, en séance ordinaire, sous la présidence du Gouverneur, **Madame MALANGU KABEDI MBUYI**.

Au cours de cette première réunion de l'année 2023, le CPM a pris connaissance de la situation et des perspectives macroéconomiques nationales et internationales. Tirant les conséquences des évolutions internes et externes constatées, il a décidé d'un relèvement du taux directeur de la BCC.

Le CPM a noté qu'au niveau national, le cadre macroéconomique est globalement stable. Malgré l'impact des chocs externe et interne, l'économie reste résiliente, avec une croissance prévue à 8% pour 2023 (8,5% en 2022), bénéficiant du dynamisme des industries extractives. Après une accélération à 13,1% en 2022, il est attendu qu'en 2023 l'inflation se situe autour de 9,7%, en dépit de l'impact négatif de l'inflation importée. Le CPM a noté qu'au 17 mars, le taux d'inflation cumulé avait atteint 5,1%, principalement dû à la hausse des prix des produits alimentaires. Concernant le marché de changes, il est demeuré globalement stable au cours du premier trimestre 2023. Au 17 mars, les taux de dépréciation par rapport à décembre 2022, étaient de 1,0% sur le marché interbancaire, et de 7,2% sur le marché parallèle.

Le CPM a également fait le constat que la position extérieure de l'économie nationale reste positive, soutenue par des prix rémunérateurs des principaux produits d'exportation et contribuant ainsi à l'accumulation des réserves de change, qui ont atteint 4,2 milliards de dollars au 17 mars. Par ailleurs, la gestion des finances publiques est restée appropriée, dans le respect du pacte de stabilité qui continue à consacrer l'absence de financement monétaire du déficit budgétaire de l'Etat par la Banque Centrale, facteur très important pour la stabilité du cadre macroéconomique.

En ce qui concerne l'économie internationale, les échanges ont porté sur les implications pour l'économie congolaise du fléchissement attendu de la croissance, et de la persistance des pressions inflationnistes.

Sur base de ces analyses, et étant donné la persistance des risques internes et externes élevés, le CPM a recommandé la vigilance et le suivi constant des facteurs de la liquidité bancaire, et des développements sur le marché de changes. Il a également appelé au renforcement de la coordination des actions de politiques budgétaire et monétaire. Le CPM a par ailleurs décidé de resserrer davantage la politique monétaire en relevant le taux directeur de la BCC de 8,25% à 9%. A l'avenir, le CPM entend mettre en œuvre toutes autres mesures qui seraient nécessaires à la préservation de la stabilité des prix et du cadre macroéconomique d'une manière générale.

Fait à Kinshasa, le 22 mars 2023

**MALANGU KABEDI MBUYI**

Présidente

